

MERITOCRATIE

Définition

Principe d'obtention du pouvoir ou d'une position sociale fondé sur le *mérite individuel*.

Explications

Dans les sociétés contemporaines, la notion de méritocratie renvoie à l'idée que chacun peut atteindre une position ou connaître une promotion sociale du fait de ses talents personnels et de son travail .

La **méritocratie** est alors possible quand la sélection s'opère en dehors de toute considération d'origine sociale (du fait de son sexe, de son origine ethnique, du lieu où l'on habite, etc.). Son application permet théoriquement une mobilité sociale importante.

La méritocratie est notamment invoquée à l'école pour justifier la réussite des élèves par l'ardeur au travail. Elle est sanctionnée par le **diplôme ou la réussite à un concours** par exemple.

En réalité, la plupart des enquêtes sociologiques montre que l'héritage socioculturel reçu des parents et de son entourage social continue cependant à jouer un rôle déterminant dans la réussite scolaire et professionnelle.

Enjeux

Pour P. Bourdieu, la **méritocratie** est une forme de **violence symbolique** aujourd'hui: on constate en effet que les "élites" sont principalement recrutés, y compris par le biais des concours, parmi les enfants des groupes socioprofessionnels aisés. Parler alors de méritocratie dans ce cas permet de supposer une sorte de "supériorité", en occultant en particulier les effets du capital culturel acquis au sein de ces groupes.

L'enjeu essentiel des sociétés démocratiques est donc de pouvoir tendre vers un idéal méritocratique, qui serait effectivement fonction des seuls talents des personnes, et non d'un héritage social. Mais pour cela, il faut avant tout limiter très fortement l'influences des origines sociales pour laisser place à une véritable égalité des chances, ce qui est reste très difficile et délicat à mettre en oeuvre.

Indicateurs

Il n'y a pas d'indicateurs spécifique pour cette notion.

Mais on utilise souvent la comparaison de différents indicateurs d'accès à l'école en général et à l'enseignement supérieur en particulier (taux de scolarisation, taux d'accès à des filières, à un type de formation et à un diplôme) pour rendre compte – ou non – de l'existence d'une forme de **méritocratie** par la réduction de l'**inégalité des chances**.

Erreurs Fréquentes

Il existe quelques confusions à éviter :

- il ne faut pas associer la **méritocratie** à la certitude d'obtenir une **meilleure position sociale** (que celle de ses parents par exemple). Cela dépend en effet avant tout de la mobilité structurelle des sociétés...
- Il ne faut pas confondre **méritocratie** et "**méritants**": on peut travailler régulièrement et sérieusement et ne pas réussir parfaitement ou aussi bien qu'on le souhaiterait...
- Mais surtout il ne faut pas associer la **méritocratie** au sens strict à un quelconque **principe de justice**.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/>
(+ mise à jour et modifications)